

CONTRAT D'ENLEVEMENT DE DECHETS

TRAVAUX' DE RENOVATION DE TROIS (03) SALLES DE COURS A L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE L'EDUCATION (INSE) AU PROFIT DU CENTRE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE (CEPU)

Entre l'entreprise SEDDOH BATIMOR GROUP (SBG), représentée par Monsieur SEDDOH Kokou Jerry, Tel : 90 35 23 15 et l'Organisation Pour un Environnement Saint et une Bonne santé (OPESBS), représentée par Monsieur LAWSON-BALAGBO Laté Attialété, Tel : 90 30 93 58, 01 BP 2041 Lomé,

Il a été convenu ce qui suit:

Article 1 : L'entreprise SEDDOH BATIMOR GROUP (SBG), confie à l'Organisation Pour un Environnement Saint et une Bonne Santé l'enlèvement des déchets sur le site du projet de rénovation de trois (03) salles de cours à l'institut national des sciences de l'éducation (INSE) au profit du centre de pédagogie universitaire (CEPU).

Article 2 : OPESBS s'engage à ramasser et évacuer tous les déchets trois (03) fois par semaine sur le chantier vers un dépotoir autorisé par la Mairie de la Commune du Golfe 3.

Article 3 : L'entreprise SEDDOH BATIMOR GROUP (SBG) s'engage à payer une redevance de 5 000 F par semaine, payable à la fin des travaux.

Article 4 : La durée du contrat est de deux (02) semaines à compter du démarrage des travaux sur le chantier. Cette durée peut être prolongée au besoin selon l'évolution des travaux.

Article 5 : Pour tous litiges, ou insuffisances constatées au cours de l'exécution du présent contrat, les deux parties sont tenues de se concerter pour l'amélioration consensuelle de la situation. A défaut d'accord, les parties sont tenues de contacter la Direction des Services Technique de la Mairie de la Commune du Golfe 3,

Fait en trois (03) exemplaires

Pour l'entreprise SBG

SEDDOH Kokou Jerry

Lomé, le **21 novembre 2023**

Pour OPESBS

LAWSON-BALLAGBO

